

# Avis Technique 12/04-1392\*01 Ext

*Chape fluide à base  
de sulfate de calcium*

*Calciumsulfat fluid screed*

*Calciumsulfatfließestrich*

---

## Agilia Sols A

---

**Titulaire :** Société LA CHAPE LIQUIDE  
500 rue Marcel Demonque  
Zone Pôle Technologique AGROPARC  
F-84915 Avignon Cedex 9

Tél. : 04 32 44 42 91

Fax : 04 32 44 44 51

**Distributeur :** Société LAFARGE BETONS  
5 boulevard Louis Loucheur  
BP 302  
F-92214 Saint Cloud Cedex

Tél. : 01 49 11 44 00

Commission chargée de formuler des Avis Techniques  
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Vu pour enregistrement le

**Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de sol et produits connexes » de la Commission chargée de formuler des Avis Techniques a examiné, le 30 juin 2004, la demande présentée par la Société La Chape Liquide, bénéficiant de l'Avis Technique 12/04-1392, relatif à la chape à base de sulfate de calcium La Chape Liquide, de voir étendre cet Avis Technique au même produit, distribué par la Société LAFARGE BETONS sous la dénomination commerciale AGILIA SOLS A.**

Compte tenu des engagements :

- de la Société La Chape Liquide de ne fournir à la Société LAFARGE BETONS, en vue de la commercialisation sous la dénomination AGILIA SOLS A que le liant pour chape à base de sulfate de calcium La Chape Liquide.
- de la Société LAFARGE BETONS de ne distribuer, sous la dénomination AGILIA SOLS A que la chape à base de sulfate de calcium La Chape Liquide.

Le Groupe Spécialisé n° 12 formule, concernant la chape à base de sulfate de calcium AGILIA SOLS A le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 12/04-1392 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique serait rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 12*  
Le Président  
M. TESTAUD

